



LE CEPICI RENFORCE SA STRATEGIE D'ATTRACTION D'INVESTISSEMENTS

Sommaire

FORUM AFRIQUE DEVELOPPEMENT

Le CEPICI présente les opportunités d'investissements en Côte d'Ivoire

P.2

INVESTISSEMENTS :

L'Irannienne RAYA vient s'installer en Côte d'Ivoire

P.5

ZOOM SUR :

Titre

P.3-4

COOPERATION :

Signature de partenariat d'accord entre CEA et l'UPECI

P.6

COOPERATION :

ANIE Tchad s'inprègne des expériences du CEPICI

P.5

FENACOVICI :

Le CEPICI apporte son appui à la FENACOVICI

P.6

PND 2016-2020 :

Le CEPICI renforce sa stratégie d'attraction d'investissements

P.7

CONTACTS

Suivez-nous sur :

 CEPICI Officiel

 @Cepici_RCI

 CEPICI-TV



EDITO : DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

Les acquis enregistrés en 2015 au niveau de l'environnement des affaires et la tendance haussière des opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire, sont un gage de la bonne santé de l'économie nationale. Cette dynamique nouvelle entamée depuis 2012, offre des perspectives prometteuses aux entrepreneurs.

Résolument engagé dans la réalisation de l'objectif de l'émergence à l'horizon 2020, le Gouvernement de Côte d'Ivoire multiplie les initiatives en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires. Un climat des affaires favorable à la croissance de l'économie nationale. En témoigne les prévisions de taux de croissance du PIB supérieur à 8% pour l'année 2016.

Fort du renforcement des stratégies pour un Secteur Privé compétitif et fort de l'objectif de transformation structurelle de notre économie par l'industrialisation, la période 2016 – 2020 s'annonce comme le rendez-vous de nouvelles performances économiques. Evalué à près de 30.000 milliards de FCFA d'investissements, le deuxième Plan National de Développement (PND 2016-2020), traduit la volonté du Gouvernement à promouvoir la libre entreprise, et les investissements privés nationaux et internationaux.

Ces perspectives radieuses nous réjouissent au CEPICI, dans la mesure où, elles font écho à nos missions premières, celle de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'attraction des investissements privés.

Ainsi, dans ce numéro de votre Newsletter, nous vous proposons entre autre les grands chantiers du CEPICI en 2016 et la palette de secteurs d'activités en plein essor.

Bonne lecture à tous et à chacun !

EMMANUEL ESSIS

FORUM AFRIQUE DÉVELOPPEMENT: Le CEPICI présente les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire

Sous le thème « agriculture et électrification: mobiliser les énergies », le groupe Attijariwafa bank a co-organisé avec Maroc-Export, la 4ème édition du Forum International Afrique Développement les 25 et 26 Février 2016 à Casablanca.



Le Forum Afrique Développement s'inscrit dans une démarche de promotion des investissements et du commerce Sud-Sud. Il vise à offrir plus de visibilité et à répertorier les projets d'investissement les plus intéressants sur le continent. Pour Mohamed El-KETTANI, PDG d'Attijariwafa Bank, "La finalité de ce forum, c'est de permettre aux 2400 inscrits d'interagir avec les experts, d'assurer la programmation de 4500 rendez-vous B2B.

Sept pays, le Gabon, la République du Congo, le Sénégal, le Togo, la Tunisie, le Kenya et la Côte d'Ivoire étaient à l'honneur lors de cette 4ème édition du forum organisé à l'Hôtel HYATT Regency. C'est dans ce cadre que le CEPICI, présent aux côtés d'autres structures du secteur privé ivoirien que sont, la CCI, la FIPME, le BNETD, la CGECI, a présenté aux investisseurs marocains, les opportunités d'investissements en Côte d'Ivoire. Une présentation faite dans

une salle composée également d'autres représentants des secteurs privés de 23 nations africaines.

Pour le Directeur du CEPICI, Emmanuel ESSIS, « ce forum contribue à la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de business à l'échelle africaine ».

Mettant en avant les axes stratégiques du Plan National de Développement 2016–2020, Emmanuel ESSIS a rappelé à son auditoire, l'objectif fixé par le Chef de l'Etat ivoirien le Président Alassane OUATTARA à l'horizon 2020; celui de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation. Et pour atteindre ces résultats, le choix a été fait d'une plus forte contribution du secteur privé à hauteur de 62% du coût total du Plan National de Développement estimé à 30 mille milliards de Francs CFA.

Le premier responsable décline, ici, quelques actions fortes qui meubleront son action dans le financement du deuxième Programme national de développement (Pnd 2) 2016-2020. Propos recueillis par Aboubakar Bamba

« Nous irons chercher les capitaux partout où ils se trouvent »



Quels sont les grands chantiers dans la recherche de capitaux privés pour 2016, mais aussi pour le pnd 2 ?

Il faut placer l'année 2016 sous l'auspice du quinquennat 2015-2020. Parce que c'est cet objectif d'émergence en 2020 qui guide toutes nos actions. Notamment le choix effectué par le gouvernement, de transformer structurellement l'économie ivoirienne à travers l'industrialisation. Pour ce faire, nous irons chercher les capitaux partout où ils se trouvent. Surtout là où ils existent en grande quantité.

Mais tout cela suppose des prérequis dont un environnement des affaires attractif. Il faut continuer d'engager des réformes, pour donner davantage de perspectives rassurantes à l'investisseur. Et surtout faire en sorte que nous figurions par les 50 meilleures économies du monde dans le classement Doing Business d'ici à 2019. Nous travaillerons donc à mettre en place le Guichet unique du permis de construire.

Tout comme nous travaillerons à l'amélioration des indices SAIDI (System Average Interruption Duration Index) et SAIFI (The System Average Interruption Frequency Index) du système électrique interconnecté. Mais aussi à instituer les outils automatisés de suivi des ruptures d'électricité et de restauration en cas de rupture d'électricité. Nous comptons rendre opérationnels les bureaux d'information sur le crédit en Côte d'Ivoire et renforcer le cadre juridique du déroulement des procédures d'insolvabilité.

Nous travaillerons à la réduction le taux des droits de mutation immobilière de 4% à 0,6% et à rendre opérationnel le module de gestion des activités judiciaires dans le fonctionnement du Tribunal de Commerce d'Abidjan pour le rendre conforme aux exigences de la nouvelle.

Et l'institution du recours obligatoire au règlement amiable avant toute saisine des juridictions fait partie de nos priorités à partir de cette année.

En plus de l'attraction de l'investissement, nous continuerons nos actions de promotion de l'investissement et d'améliorations des services à l'investisseur. Sur le premier point, nous continuerons à améliorer les conditions et procédures de création d'entreprise en ligne. Et le travail d'adaptation de notre stratégie d'attraction aux objectifs de développement national va se poursuivre.

Nous allons contribuer aussi au développement de l'entrepreneuriat national. C'est une priorité pour le Chef de l'État qui a à cœur de résorber le chômage qui touche majoritairement les jeunes et les femmes. C'est pourquoi plusieurs ministères ont cette problématique au centre de leurs actions. Le Cepici fera siennes ces problématiques, afin d'apporter sa petite contribution à la création de champions nationaux qui compteront en interne, mais aussi capables de s'exporter. Notamment à travers notre caravane *Entreprendre en Côte d'Ivoire*.

Quelles sont les grandes destinations que vous avez dans votre pipeline pour 2016 et les années à venir ?

Le CEPICI prendra part aux grands rendez-vous d'affaires du monde, comme en 2015, pour faire la promotion de la destination Côte d'Ivoire. Nous avons notamment, selon notre stratégie d'attraction des investissements, ciblé certaines destinations prioritaires. Ce sont des zones et pays d'où part l'essentiel des investissements directs étrangers. Ce sont le Moyen Orient, la Chine, le Japon, les pays d'Europe et les États-Uni

L'orientation d'une bonne partie des investissements privés vers l'intérieur du pays a été saluée. Qu'en sera-t-il à partir de 2016 ?

Le taux des investissements à l'intérieur reste encore faible. Nous en sommes conscients. Mais c'est une bonne tendance et une meilleure répartition des capitaux privés.

Quand nous irons chercher les capitaux, nous allons nous baser sur la cartographie des investissements par région. Il s'agira d'identifier, pour chacune de nos régions, deux ou trois compétences – le tourisme, l'anacarde, le cacao ou la pêche par exemple – et rechercher l'investisseur en fonction de ces potentialités locales. Nous ferons ce travail en collaboration avec les présidents de région et les maires.

Nous avons de gros investissements qui arrivent, mais qui n'ont pas encore surgi. Cela devrait être visible d'ici deux ou trois ans.

Où en sommes-nous dans la levée des derniers blocages administratifs que le Premier ministre avait évoqué dans l'attraction des investisseurs privés nationaux étrangers ?

Le Premier ministre a voulu dire que beaucoup avait été fait, mais qu'il fallait en faire davantage. Le choix de la dématérialisation des actes et services administratifs est clairement établi dans le Pnd qui sera une loi. Le Chef de l'État vient de le préfacer et c'est clair que ce sera la boussole de la Côte d'Ivoire durant les cinq prochaines années. Ce sont des impératifs que toutes les administrations sont obligées de suivre.

Quels sont les secteurs porteurs que vous conseillez aux investisseurs ?

Tous les secteurs. Le programme des 5000 milliards d'investissement que nous avons sur les cinq prochaines années couvre l'ensemble des secteurs.

L'investisseur devra visiter le Pnd, et opérer son choix en fonction de ses compétences. De façon générale, certains secteurs semblent être les locomotives de l'économie ivoirienne tant par le flux d'activité autour de ces secteurs que par leur contribution au PIB du pays.

Cependant, avec la volonté du Gouvernement d'atteindre l'émergence à l'horizon 2020, les secteurs secondaire et tertiaire sont ceux vers lesquels nous allons orienter nos actions en termes de ciblage sectoriel. On peut citer à titre d'exemple l'industrie minière et gazière, les services (tourisme, hôtellerie, restauration), etc.

Par exemple, nous préparons, en partenariat avec le ministère de la Santé, le premier Salon dédié à ce domaine. Et vous verrez que ce secteur regorge de potentialités insoupçonnées. Nous ferons venir des géants du secteur dans le monde. Notamment des laboratoires et des équipementiers.

Votre mot de fin...

Le Pnd dans lequel le gouvernement s'est engagé concerne tous les Ivoiriens. Je pense que l'émergence dont nous parlons, c'est lorsque chaque Ivoirien fait, lui-même, le programme de son émergence. S'appliquer à devenir un meilleur soi-même, c'est aussi ça l'émergence. C'est pourquoi le gouvernement met en place, un cadre pour permettre à toutes les initiatives de s'exprimer. Et je vous assure qu'il y a de quoi à faire, pour que chacun ait un revenu décent, pour s'occuper de sa famille et faire reculer la pauvreté dans notre pays.

COOPERATION :

L'ANIE Tchad s'imprègne des expériences du CEPICI

Dans le cadre de son mandat à la tête du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements, (RIAFPI), et de Représentant de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA), pour la région Afrique Sub-saharienne, le CEPICI a reçu du 08 au 12 février 2016, une délégation de l'Agence Nationale des Investissements et des exportations (ANIE) du Tchad pour une mission de Benchmark.



Durant 5 jours, la délégation tchadienne s'est imprégnée des expériences du CEPICI en matière de stratégie d'attraction des investissements, de communication et d'accroissement de la notoriété, d'intelligence économique, d'amélioration de l'environnement des affaires et dans bien d'autres domaines. Pour l'ANIE, le choix de la Côte d'Ivoire comme destination

de Benchmark, se justifie par les récentes performances enregistrées par le CEPICI.

Cette mission de Benchmark trouve par ailleurs sa justification, dans les missions du RIAFPI. Pour le Directeur Général du CEPICI et Président du RIAFPI, Emmanuel Essis, c'est un honneur de pouvoir « partager les expériences acquises en vue de constituer un espace compétitif et favorable

à l'attraction de l'investissement, pour un développement durable prenant appui sur la Francophonie».

Apprendre, mais surtout se reformer pour être plus compétitif, tel est en substance, l'objectif de la mission, selon Moussa Saleh MIKERBI, chef de la délégation tchadienne. Et pour répondre aux sollicitations de leurs homologues Tchadiens, les différentes directions du CEPICI, ont fait preuve de disponibilité en mettant en avant la vision du Centre déclinée en stratégies pour l'atteinte de chaque objectif.

Pour Emmanuel ESSIS, Président du RIAFPI, il faut continuer à renforcer les liens et créer une véritable synergie au sein de l'espace RIAFPI par la multiplication d'actions de ce type. Satisfécut pour la délégation conduite par Moussa Saleh MIKERBI. L'ANIE prend ainsi congé du CEPICI avec le sentiment d'avoir beaucoup appris et espère atteindre les mêmes résultats que son homologue ivoirien.

INVESTISSEMENT :

L'Iranienne RAYA vient s'installer en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de son projet d'internationalisation, la société iranienne RAYA spécialisée dans la production de matériaux de construction, a décidé de s'installer en Côte d'Ivoire.

L'information a été livrée par la Gérante générale de cette entreprise, Mme Sima Najafpour qui a été reçue en audience le 12 février 2016 par le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis, au 16^e étage de l'immeuble Belle-Rive à Abidjan-Plateau.

Pour sa part, M. Essis qui a salué l'intention d'investissement de la RAYA en Côte d'Ivoire,

a présenté la panoplie d'avantages offerts par le Code des investissements de notre pays. En Côte d'Ivoire, les potentialités existent » et l'économie ivoirienne a « besoin de la technologie et des financements » a-t-il ajouté.

Il faut noter que, dans son projet d'investissement en Côte d'Ivoire, la

société RAYA qui est aussi engagée dans le commerce général, entend investir dans différents domaines d'activités.

Cette représentation dans notre pays sera, selon Mme Najafpour, le point de départ de son implantation en Afrique de l'ouest et centrale en raison de l'environnement des affaires favorable.

COOPERATION :

Signature d'accord de partenariat entre CEA et l'UPECI pour l'électrification en Côte d'Ivoire

L'Union patronale des électriciens de Côte d'Ivoire (UPECI) et le groupe italien CEA ont signé le 22 février 2016 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, un accord de partenariat pour l'électrification des localités rurales en Côte d'Ivoire.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du Programme national de développement (PND) et du Programme d'électrification rurale (PONER) qui visent à électrifier la totalité des localités de plus de 500 habitants d'ici 2017, et la totalité des localités à l'horizon 2020.

Il faut noter que ces deux structures se sont rencontrées à l'occasion du Forum Ivoir-Italien organisé par le CEPICI lors de l'exposition universelle Expo Milan 2015.

Pour démarrer ce partenariat, les deux parties ont décidé de réaliser un projet pilote d'électrification de 20 localités de notre pays. Dans ce projet, le groupe CEA assurera le financement et les entreprises membres de l'UPECI assureront quant à elles, la mise en œuvre.

Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a saisi l'occasion pour féliciter les deux partenaires qui ont résolu de soutenir la Côte d'Ivoire dans son défi d'électrification.

«Ce protocole d'accord est un pas de plus vers le renforcement des liens de coopérations entre la Côte d'Ivoire et l'Italie» s'est-il réjoui.

La convention a été paraphée par le Président de l'UPECI, M. Christian Kassi et le Directeur Technique pour l'Afrique du groupe CEA, M. Lambertino Gandini en présence notamment des représentants de CI-Energies, de la FIPME, de la Mairie de Cocody et de l'Ambassade d'Italie en Côte d'Ivoire.

Signalons qu'il s'agit du 2ème accord signé suite au Forum Ivoir-Italien de l'Exposition Universelle de Milan. Ainsi, en décembre 2015, les Pme ivoirienne Agronomix et italienne Selfglobe ont signé un protocole d'accord pour réaliser deux projets agro-industriels évalués à un coût global de 16.2 milliards de CFA.

Cette bonne santé de la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et l'Italie a fait passer les échanges commerciaux entre les deux pays de 215 milliards de FCFA en 2012 à 272 milliards de FCFA en 2014, rappelle-t-on.

LE CEPICI

apporte son appui à la FENASCOVICI

La Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Vivriers de Côte d'Ivoire (FENASCOVICI) a été reçue le 03 février 2016 par le Directeur Général du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire, (CEPICI) Emmanuel ESSIS. A l'ordre du jour de cette rencontre ; la recherche de financement et de partenaires technique pour la réalisation de différents projets d'investissement dans le vivrier.

La FENASCOVICI, acteur important intervenant dans la production et la commercialisation des produits vivriers, vient de bénéficier d'un fond, dans le cadre de la seconde phase du programme d'appui à la production vivrière et à la sécurité alimentaire (PAPV-SA). L'objectif de ce programme est l'accroissement de la production alimentaire à travers la mise en œuvre d'un système d'irrigation goutte-à-goutte combiné avec l'utilisation de semences certifiées qui augmentera les rendements agricoles de 60%.

IRIE LOU Colette, PCA de la FENASCOVICI, envisage de réaliser, à cet effet, différents projets d'investissement dans le secteur

vivrier qui couvriront les 31 régions de la Côte d'Ivoire. Ce qui favorisera l'augmentation de la disponibilité de denrées alimentaires anticipées et permettant ainsi l'amélioration des revenus des exploitants agricoles. Un autre objectif rattaché à ces projets, c'est de faire de ces producteurs vivrier, des entrepreneurs.

L'accompagnement de l'entrepreneuriat national et la valorisation de secteurs porteurs comme le vivrier étant au cœur des missions du CEPICI, Emmanuel ESSIS a réitéré la disponibilité de l'institution qu'il dirige à apporter son expertise dans le cadre de la recherche de financement et de partenaires techniques pour la réalisation

des différents projets d'investissement dans le secteur vivrier.

Il faut signaler que ce programme prendra en compte entre autre: la construction d'une plateforme de gros sur 24ha pour la Côte d'Ivoire et la sous-région ouest africaine, la construction d'une plateforme moyenne sur 2,5ha à Yamoussoukro, la construction de 04 petites plateformes sur 1,5ha dans d'autres régions, la construction de 03 usines de transformation de riz dans 03 régions, la mise en place de 1500ha de vivriers dont 1000 ha avec le système d'irrigation goutte-à-goutte, etc...

PND 2016-2020 :

Le CEPICI renforce sa stratégie d'attraction d'investissement

Le CEPICI a initié un atelier de réflexion les 29 et 30 janvier 2016 à Grand-Bassam, au cours duquel sa stratégie d'attraction des investissements privés en Côte d'Ivoire sur la période 2016-2020, a été peaufinée.



Ces assises ont été l'occasion d'échanges pour répondre aux orientations du Gouvernement ivoirien qui sont déclinées dans le Plan National de Développement (PND 2016-2020) évalué à un coût global de 29.000 milliards de FCFA.

Dans ce plan qui prévoit une participation à hauteur 62% du secteur privé, il incombe au CEPICI de mobiliser 5.537 milliards de FCFA d'investissement privé sur ladite période, soit 41% des investissements affectés au secteur privé.

Conduit par une volonté d'optimiser les capacités d'attraction du pays, l'atelier a porté premièrement sur l'évaluation des mécanismes d'attraction d'investissement, suivi de l'élaboration de nouvelles stratégies. Au terme des travaux, des propositions d'actions correctives ont été émises pour booster la stratégie d'attraction des investissements privés.

Notons que ces travaux ont permis de renforcer les systèmes d'attraction des investissements directs nationaux et des investissements directs étrangers en corrélation avec les objectifs de la Direction Générale. Une attention particulière sera également portée sur le développement de l'entrepreneuriat local.

Pour mettre en œuvre ces différentes actions, un focus a été fait sur la réorganisation de la Direction de l'Attraction des Investissements (DAI) du CEPICI avec comme priorité, le renforcement du capital humain et la mise en place de procédures efficaces.

Face à la qualité des travaux, le Directeur Général, M. Emmanuel ESSIS s'est réjoui de l'implication effective de toutes les entités du CEPICI dans l'élaboration de cette stratégie.

Ces travaux devront être consolidés et finalisés avec l'appui scientifique du Centre Ivoirien de Recherches économiques et sociales (CIRES). Une stratégie globale qui bénéficiera par ailleurs de l'expertise de cabinets internationaux de renom.

Il faut rappeler que les activités du CEPICI ont permis de capter un total 1 828 milliards de FCFA d'investissements privés à l'issue du Plan National de Développement (I), de 2012 à 2015.

OCTROI
DES AVANTAGES
DU CODE DES
INVESTISSEMENTS

DEVELOPPEMENT DE
PARTENARIATS D'AFFAIRES




FORMALITES
DE CREATION
D'ENTREPRISES
EN MOINS DE 24H



LES EXPERTS DU CEPICI

vous assistent dans vos affaires

Contactez le CEPICI au **(225) 20 31 14 00** ou sur **www.cepici.gouv.ci**
Avenue Abdoulaye Fadiga, 16^{ème} Etage, immeuble Belle Rive - Plateau Abidjan

 CEPICI Officiel  @Cepici_RCI  CEPICI-TV



 **CEPICI**
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE